

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2019

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille dix-neuf, le deux juillet, à huit heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

Etaient présents :

Mme Marie Chavanon - Maire, Mme Cécilia Vala, M. Alain Perrigault, Mme Sabine Brunet-Diné, M. Josselin Aubry, Mme Annette Perthuis, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Marouan El Amrani, - adjoints, M. Henri Israël, Mme Claire Lefèbvre, M. Philippe Lecomte, Mme Muriel Ethève (jusqu'au point 6), M. Régis Oberhauser, M. Jean-Jacques Um, M. Philippe Vafiadès, M. Bruno Khélifi, Mme Françoise Labbé, Mme Nathalie Cosnier, M. Didier Rychter, M. Georges Kibong-Amira, M. Kaddour Métir et M. Renaud Leplat - conseillers.

Etaient représentés :

M. Michel Souillac représenté par M. Alain Perrigault
M. Richard Doms représenté par M. Bruno Khélifi
M. Jean-Jacques Bridey représenté par M. Philippe Vafiadès
Mme Bent Nebi Adda représentée par M. Jean-Jacques Um
Mme Laurinda Moreira Da Silva représentée par M. Henri Israël
Mme Evelyne Fournier représentée par Mme Muriel Ethève
M. Denis Helbling représenté par Mme Cécilia Vala
Mme Tiphaine Husson représentée par Mme Brigitte Gautier-Tironneau
Mme Joanna Daquo représentée par M. Régis Oberhauser
Mme Frédérique Pradier représentée par M. Renaud Leplat
M. Bernard Quéau représenté par M. Didier Rychter
Mme Sandrine Aubert représentée par Mme Nathalie Cosnier
Mme Camille Dubarry-Barbe représentée par M. Georges Kibong-Amira

Etaient absentes :

Mme Muriel Ethève (à partir du point 7)
Mme Evelyne Fournier (à partir du point 7)

Monsieur Alain Perrigault est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

La présidence de séance est assurée par Madame la Maire.

I- DÉTERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **Par 16 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée) et M. Métir - **10 voix contre** - M. Domsps (représenté), M. Khélifi, M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Ethève, Mme Da Silva (représentée), Mme Fournier (représentée), M. Vafiadès, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - **et 9 abstentions** - Mme Adda (représentée), M. Um, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée) et M. Leplat - de fixer à huit le nombre des adjoints au maire de la commune de Fresnes.

II - RÉGIME DES INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX ÉLUS LOCAUX

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um et M. Khélifi - **et 15 abstentions** - M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Ethève, Mme Da Silva (représentée), Mme Fournier (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - d'approuver la nouvelle répartition du montant effectif des indemnités allouées aux élus municipaux entre Madame la Maire, les 8 adjoints, les 5 conseillers municipaux délégués et les 21 conseillers municipaux pour un montant total maximum de 240 411,64 € comme suit :

- indemnité annuelle de Mme la Maire : 38 141,02 €
 - indemnité annuelle pour l'ensemble des 8 adjoints : 151 468,20 €
 - indemnité annuelle pour l'ensemble des 5 conseillers municipaux délégués : 45 232,70 €
 - indemnité annuelle pour l'ensemble des 21 conseillers municipaux : 5 308,57 €
- Soit un total attribué de 240 150,49 €.

III - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE FRESNES (SEMAF)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 18 voix contre** - M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, M. Khélifi, M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Ethève, Mme Da Silva (représentée), Mme Fournier (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - **16 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée) et M. Métir - **et 1 abstention** - Mme Cosnier - de ne pas désigner Mme Cécilia Vala et M. Philippe Lecomte au sein du conseil d'administration de la SEMAF.

IV - AUTORISATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE DE PERCEVOIR UNE RÉMUNERATION POUR SES FONCTIONS DE PRESIDENTE DE LA SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE FRESNES (SEMAF)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 19 voix contre** - M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, M. Khélifi, M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Ethève, Mme Da Silva (représentée), Mme Fournier (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - **et 16 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée) et M. Métir - de ne pas autoriser la Présidente de la SEMAF à percevoir une rémunération.

V - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES SOLIDARITÉS ET DÉMOCRATIE LOCALE ET VIVRE ENSEMBLE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 18 voix contre** - M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, M. Khélifi, M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Ethève, Mme Da Silva (représentée), Mme Fournier (représentée), M. Vafiadès, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée) et M. Leplat M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - **16 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée) et M. Métir - et **1 abstention** - Mme Labbé - de ne pas désigner Mesdames Claire Lefèbvre, Brigitte Gautier-Tironneau et Sabine Brunet-Diné au sein des commissions municipales Solidarités et Démocratie locale et vivre ensemble.

VI - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **Par 16 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée) et M. Métir - et **19 abstentions** - M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, M. Khélifi, M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), Mme Ethève, Mme Fournier (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - de désigner Mme Claire Lefèbvre en qualité de représentant de la Commune au sein de la CLECT.

VII - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi - et **13 abstentions** - M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - de désigner M. Philippe Lecomte en qualité de représentant suppléant de la Commune au sein de la CLETC.

VIII - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi - et **13 abstentions** - M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - de désigner Messieurs Alain Perrigault et Josselin Aubry en qualité de représentants de la Commune au sein du CISPD.

IX - DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi - et **13 abstentions** - M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - de désigner M. Alain Perrigault en qualité de Correspondant défense communal.

X - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU FORUM FRANÇAIS DE LA SÉCURITÉ URBAINE (FFSU)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - *Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi* - **et 13 abstentions** - *M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée)* – de désigner M. Alain Perrigault en qualité de représentant titulaire et M. Josselin Aubry en qualité de représentant suppléant de la Commune au sein du FFSU.

XI - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - *Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi* - **et 13 abstentions** - *M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée)* – de désigner M. Josselin Aubry en qualité de représentant de la Commune au sein de la CCSPL.

XII - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC MAXIMILIEN

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - *Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi* - **et 13 abstentions** - *M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée)* – de désigner M. Michel Souillac en qualité de représentant suppléant de la Commune au sein du Groupement d'intérêt public Maximilien.

XIII - MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES CONSEILS D'ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES DE FRESNES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - *Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi* - **et 13 abstentions** - *M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée)* – de désigner M. Michel Souillac en qualité de membre titulaire des Conseils d'écoles Monnet et Blancs Bouleaux et Mme Cécilia Vala en qualité de membre titulaire du Conseil d'école Roux.

XIV - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE MISTRAL

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - *Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Domsps (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi* - **et 13 abstentions** - *M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée)* – de désigner M. Michel Souillac en qualité de représentant titulaire au sein du Conseil d'administration du lycée Mistral.

XV - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE RETRAITE "SOLEIL D'AUTOMNE"

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Doms (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi - **et 13 abstentions** - M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - de désigner Mme Brigitte Gautier-Tironneau en qualité de représentant de la Commune au sein du Conseil d'administration de la maison de retraite "Soleil d'automne".

XVI - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE MÉTRO 7

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 20 voix pour** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée), M. Métir, M. Doms (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, et M. Khélifi - **et 13 abstentions** - M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée), M. Vafiadès, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - de désigner M. Josselin Aubry en qualité de représentant suppléant de la Commune au sein de l'association pour le prolongement de la ligne de métro 7.

XVII - AVIS SUR LE PROJET DE CESSIION DE 36 LOGEMENTS ET 30 PARKINGS SIS 11, RUE DES FRÈRES LUMIÈRE PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 3F

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 29 voix contre** - Mme la Maire, Mme Vala, M. Perrigault, Mme Brunet-Diné, M. Aubry, Mme Perthuis, M. Souillac (représenté), Mme Gautier-Tironneau, M. El Amrani, Mme Lefèbvre, M. Lecomte, M. Oberhauser, M. Helbling (représenté), Mme Husson (représentée), Mme Daquo (représentée) M. Métir, M. Doms (représenté), Mme Adda (représentée), M. Um, M. Khélifi, Mme Labbé, Mme Pradier (représentée), M. Quéau (représenté), Mme Cosnier, M. Rychter, Mme Aubert (représentée), M. Leplat, M. Kibong-Amira et Mme Dubarry-Barbe (représentée) - **et 4 abstentions** - M. Israël, M. Bridey (représenté), Mme Da Silva (représentée) et M. Vafiadès - de donner un avis défavorable sur la cession par la société Immobilière 3F de 36 logements (5 T1, 17 T2, 11 T3 et 3 T4) et 30 parkings situés 11, rue des Frères Lumière.

La séance est levée à neuf heures et quarante-trois minutes.

Fresnes, le - 4 **JUN** 2019

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales



La Maire,

Marie Chavanon
Marie CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit : - à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.